

Campagne de bourses nationales de lycée

Année scolaire 2020/2021

La campagne des bourses de lycée 2020/2021 est ouverte jusqu'au 7 juillet 2020

Vous trouverez en pièces jointes le dossier de demande de bourse ainsi que des éléments d'information.

1/ Elèves concernés

- Sont concernés par cette campagne :
 - Tous les élèves non boursiers
 - Les élèves qui envisagent un changement d'orientation
 - Les élèves redoublants

Le proviseur

Service
administratif

Référence
CP/SA
Dossier suivi par
Corinne PEEROLAT
Téléphone
04 90 34 91 18
Fax
04 90 51 53 34
Mél.
corinne.perriolat@
@ac-aix-marseille.fr

2 Rue Henri Dunant BP 181
84 106 Orange
cedex

Vous devez nous faire parvenir le dossier complété ainsi que toutes les pièces demandées (copie d'avis imposition 2020 sur les revenus 2019 et tout justificatifs de changement de situation le cas échéant) **avant le 7 juillet 2020** (délai de rigueur).

- Ne sont pas concernés les élèves boursiers admis en niveau supérieur et qui restent dans l'établissement, la bourse est reconduite automatiquement.

Pour tout renseignement, vous pouvez poser vos questions au service de l'intendance.

2/ Transmission du dossier

Le dossier de demande (annexe 1) est modifiable, il doit être dûment complété et envoyé au lycée de l'Argensol avec les pièces justificatives.

Un exemplaire papier vierge sera envoyé par courrier sur demande de la famille.

Vous pouvez nous transmettre le dossier complet par courrier, mail ou venir le déposer sur rendez-vous en cas de besoin.

Si le dossier n'a pas été envoyé dans le délai, aucune bourse ne sera versée sur l'année scolaire 2020/2021.



PJ : **Annexe 1 : dossier de demande**
Annexe 2 : notice d'information
Annexe 3 : barème